



Accueils de loisirs

ÉTÉ 2023



TERRE
DE
PICARDIE
LE CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE

MEMENTO

Accueils de Loisirs

Période d'ouverture

Du Lundi 10 juillet au Vendredi 04 août 2023

Journée type :

- **Accueil Péricentre :** de 7h30 à 9h
- **Activités :** de 9h à 12h
- **Repas du midi :** de 12h à 13h30
- **Activités :** de 13h30 à 17h
- **Départ Péricentre :** de 17h à 18h30

En fonction de l'âge de l'enfant, un temps calme (ou une sieste) peut être proposé en début d'après-midi.

Les horaires sont en fonction des activités et peuvent varier les jours des sorties extérieures.

Le transport journalier peut ne pas être assuré, si les horaires des sorties ne le permettent pas.

En dehors des ados, chaque site bénéficie d'un accueil péri-centre (prestation payante).

Lieux des accueils

HARBONNIERES

Les enfants de 3 ans (déjà scolarisés en PS) à 12 ans (scolarisés en 6°) des communes de Bayonvillers, Harbonnières, Guillaucourt, et Wiencourt l'Equipée

Les enfants sont accueillis dans les locaux du RPC d'Harbonnières
TRANSPORT JOURNALIER POSSIBLE

MEHARICOURT

Les enfants de 3 ans (déjà scolarisés en PS) à 12 ans (scolarisés en 6°) des communes de Beaufort, Bouchoir, La Chavatte, Folies, Fouquescourt, Fransart, Hallu, Maucourt, Méharicourt, Parvillers Le Quesnoy, Rouvroy et Vrély

Les enfants sont accueillis dans les locaux du RPC de Méharicourt.
TRANSPORT JOURNALIER POSSIBLE

ROSIERES EN SANTERRE

Les enfants de 3 ans (déjà scolarisés en PS) à 16 ans (scolarisés jusqu'en 2°) des communes de Rosières et de Caix.

⇒ **ALSH école maternelle de Rosières en Santerre** : 3-6 ans scolarisés en maternelle

⇒ **ALSH primaire** :

6-9 ans école primaire de Rosières en Santerre
10-12 ans salle paroissiale de Rosières en Santerre

} Du CP à la 6°

⇒ **ALSH Ados** : 13-16 ans salle multifonctions de Rosières en Santerre scolarisés de la 5° à la seconde.

Les ados de 13 à 16 ans de toutes les communes des 3 sites sont regroupés à Rosières en Santerre.

Un transport journalier sur les deux circuits est assuré uniquement pour les ados.

Accueils de Loisirs

Renseignements pratiques

- ⇒ **Une collation** est proposée chaque jour aux enfants vers 16h.
- ⇒ **Médicaments** : Votre enfant pourra prendre des médicaments uniquement sur présentation d'une ordonnance à jour (ou PAI) et d'une autorisation parentale. Les documents devront être remis aux directeurs (trices) de chaque accueil et accompagnés des médicaments.
- ⇒ **Kit de survie**
 - ⇒ Maternels : Sac de rechange, doudou, casquette, crème solaire, gourde, vêtements adaptés à la météo et aux activités pratiquées.
 - ⇒ Primaire : crème solaire, gourde, vêtements adaptés à la météo et aux activités pratiquées.
- ⇒ **Ce qui reste chez moi** : Les objets de valeurs comme les consoles de jeux, les bijoux, les téléphones portables,... .
En cas de non respect de ces recommandations, la responsabilité de Terre de Picardie ne saurait être engagée en cas de dégradation ou perte.

Sorties pédagogiques / Activités

- ⇒ **Les autorisations de sorties** devront obligatoirement être rendues après complétude avant toute sortie au directeur(trice) de l'accueil de loisirs.
- ⇒ **Pique-Nique** : Lors des sorties ils seront réalisés par les équipes d'animation pour les enfants qui mangent à la cantine.
⇒ Pour les externes, les familles devront le fournir .
- ⇒ **Piscine/Kayak** :
 - ⇒ Le bonnet de bain est obligatoire et les shorts de bain sont interdits.
 - ⇒ Les adolescents inscrits lors de la semaine Kayak devront obligatoirement fournir leur attestation nautique permettant la pratique de l'activité.
- ⇒ **Camping** : Le trousseau et la liste du matériel vous sera remis par les directeurs(trices) concerné(e)s avant chaque séjour.

Accueil de Loisirs



Accueils et Départs

Les dossiers d'inscription doivent mentionner **comment** et avec **qui** les enfants arrivent et quittent le centre.

Vous devez amener votre (vos) enfant(s) jusqu'aux entrées des accueils et vous assurer que les équipes d'animation ont bien pris en charge votre (vos) enfant(s) sauf si indication sur les dossiers que votre (vos) enfant(s) ont l'autorisation d'arriver seul(s).

Si **exceptionnellement** une personne non-enregistrée sur le dossier devait venir chercher l'enfant nous vous demandons une autorisation écrite de décharge précisant l'identité de la personne.

Si le ou les enfant(s) sont toujours présents après les horaires prévus, ils seront remis aux autorités compétentes et ce pour leur propre sécurité.



Toute réclamation devra être effectuée UNIQUEMENT auprès du service animation de Terre de Picardie. En aucun cas le personnel de Terre de Picardie, ni aucun enfant, ne doivent être pris à partie, ou faire l'objet d'altercation ou d'injonction de la part des parents.

Nous vous rappelons que les accueils de loisirs, gérés par Terre de Picardie, sont des services facultatifs dont le but est d'offrir un service de qualité aux enfants qui sont accueillis dans un cadre agréable et sécurisé, afin de faciliter le quotidien des parents.

Accueils de Loisirs



Transports journaliers

Merci d'indiquer lors de l'inscription si votre (vos)enfant (s)prendra ou non le bus.

Des animateurs sont présents dans le bus pour accompagner les enfants.

ATTENTION

Il n'y a pas de transport journalier pour les enfants habitant Rosières.

Circuit n°1

Horaires	ALLER	RETOUR	Horaires
8 h 00	HALLU	ROSIERES EN SANTERRE	17 h 00
8 h 05	CHILLY	MÉHARICOURT	17 h 05
8 h 10	MAUCOURT	MAUCOURT	17 h 10
8 h 15	FOUQUESCOURT	CHILLY	17 h 15
8 h 20	FRANSART	HALLU	17 h 20
8 h 25	LA CHAVATTE	FRANSART	17 h 25
8 h 30	PARVILLERS	FOUQUESCOURT	17 h 30
8 h 35	LE QUESNOY	LA CHAVATTE	17 h 35
8 h 40	BOUCHOIR	PARVILLERS	17 h 40
8 h 45	FOLIES	LE QUESNOY	17 h 45
8 h 50	ROUVROY EN SANTERRE	BOUCHOIR	17 h 50
8 h 55	MÉHARICOURT	FOLIES	17 h 55
9 h 00	ROSIERES	ROUVROY	18 h 00

Circuit n°2

Horaires	ALLER	RETOUR	Horaires
8 h 10	CAIX	ROSIERES EN SANTERRE	17 h
8 h 15	GUILLAUCOURT	MEHARICOURT	17 h 05
8 h 20	WIENCOURT L'EQUIPÉE	CAIX	17 h 15
8 h 25	BAYONVILLERS	HARBONNIERES	17 h 20
8 h 30	HARBONNIÈRES	BAYONVILLERS	17 h 25
8 h 35	ROSIÈRES	WIENCOURT L'EQUIPEE	17 h 30
8 h 40	VRÉLY	GUILLAUCOURT	17 h 35
8 h 45	BEAUFORT	BEAUFORT	17 h 45
8 h 50	WARVILLERS	WARVILLERS	17 h 50
8 h 55	MÉHARICOURT	VRELY	17 h 55
9 h 00	ROSIERES		

Accueil de Loisirs



Tarifs activités

Les tarifs n'incluent pas l'aide loisirs de la CAF de 3.50 euros par jour à déduire des montants indiqués dans le tableau ci-dessous.

L'aide loisirs est applicable aux familles ayant un quotient familial inférieure à 900.

Le quotient familial à prendre en considération est celui d'octobre de l'année précédente.

Quotient Familial	Tarifs À la semaine	Tarifs habitants Hors TDP*	Péri-centre La prestation
Entre 0 et 500	28.50 €	43 €	1 €
Entre 501 et 1300	30.50 €	46 €	1.50 €
Supérieur à 1301	30.50 €	49 €	2 €

Tarifs cantine

Quotient Familial	Tarifs À la semaine
Entre 0 et 500	1 €
Entre 501 et 800	3.70 €
Entre 801 et 1300	3.80 €
Entre 1301 et 1500	4 €
Supérieur à 1501	4.10 €
Forfait Quotidien Camping	6 €
Enfants domiciliés hors TDP*	6 €
Prestation non réservée	6 €

Calendrier de paiement

Période	Date de facturation	Date de Prélèvement	Date limite de paiement en CB, espèces, chèque et chèques vacances
10 au 21 juillet	26 juillet	31 juillet	17 septembre
24 juillet au 04 août	24 août	07 septembre	17 septembre

Les chèques vacances ne seront pas acceptés après la date limite de paiement.



TERRE
DE **PICARDIE**
LE CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE

Terre de Picardie
10 avenue de Haute Picardie
80 200 Estrées Deniécourt

Contact :
f.lhomme@terredepicardie.fr
Tel : 03-64-63-00-54

www.terredepicardie.fr

 Facebook